

SCHEMA DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS EN 2021

Titularisation en tant que fonctionnaire



En cas d'avis favorable du recteur

Année de stage en vue de la titularisation : statut de fonctionnaire stagiaire

Une formation pendant l'année de titularisation et les trois premières après la titularisation sera mise en place par l'employeur



En cas de succès au M2 et au concours

Master MEEF : Développement des compétences du professeur et CPE

■ **Un large spectre à couvrir :**

- Disciplines et leurs didactiques. Dans le 1^{er} degré : focus sur les mathématiques et le français.
- Pédagogie générale.
- Système éducatif, valeurs de la République, droits et devoirs du fonctionnaire.
- Langue étrangère (niveau B2).
- Outils numériques.

■ **Une initiation à la recherche :**

- Réalisation d'un mémoire en lien avec le métier.

■ **Une formation en alternance ancrée dans le terrain :**

- 30% des heures d'enseignement réalisées par des enseignants en poste en écoles, collèges et lycées.
- Stages en écoles, collèges et lycées bénéficiant d'un tutorat : observation, pratique accompagnée. En M2 possibilité de stages rémunérés en responsabilité à tiers temps.

Concours de recrutement :
Ecrits puis oraux
Second semestre du M2



Candidature en master MEEF

Licence : Gage de réussite en master et au concours de recrutement

■ **Les objectifs doit permettre :**

- L'acquisition des compétences disciplinaires ou pluri-disciplinaires.
- La construction d'une première représentation du métier. A cette fin, il est fortement recommandé de suivre une licence comportant un stage en école et/ou établissement scolaire et des enseignements en lien avec le métier.
- L'acquisition du niveau B2 dans une langue étrangère.
- L'acquisition de compétences numériques.

Il est fort recommandé dès la licence voire dès le lycée de participer aux salons des étudiants et Journées Portes Ouvertes afin de choisir le bon parcours de formation en licence